

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/120/1.5

Feuille n°141



Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT  
**Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir**  
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

**L'an deux mil vingt-trois, le 14 décembre**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Le Lardin Saint Lazare, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

**Date de convocation : 7 décembre 2023**

<b>Nombre de Conseillers Communautaires</b>	
<b>En exercice</b>	<b>58</b>
<b>Présents</b>	<b>42</b>
<b>Votants :</b>	<b>47</b>
<b>Pour :</b>	<b>47</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>

**PRÉSENTS :**

**Titulaires :** Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Claudine LIARSOU, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**Suppléant :** Didier CLERJOUX représenté par Jacqueline CLAVERIE, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Jacques MIGNOT représenté par Maurice DUBREUIL, Mattia TRENTEMONT représentée par Pascale LARUE.

**Excusés :** Dominique DURUY excusée donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Denis ADAMSKI excusé donne pouvoir à Nadine PIERSON, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Marie-Claire ADOUX, Jean-Michel LAGORCE, Jean BOUSQUET excusé donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Maud MANIERE excusée donne pouvoir à Coralie DAUBISSE, Caroline VIEIRA excusée donne pouvoir à Stéphanie PORTE.

**SECRÉTAIRE :** Mme Josiane LEVISKI.

**OBJET : Convention partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Brive pour l'accueil des enfants à l'ALSH de Larche**

**Considérant** la compétence « Gestion et financement des accueils de loisirs sans hébergement »

La Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir souhaite que les familles résidant sur son territoire, à proximité de Larche, puissent bénéficier du service Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Les Enfants de la Couze », avec application de la grille tarifaire en vigueur pour les familles résidant sur l'ex-communauté de communes Vézère-Cause.

AR Prefecture

024-200041150-20231214-DE2023120-DE  
Reçu le 18/12/2023

En contrepartie, la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir verse à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, gestionnaire de l'ALSH, une participation financière pour le fonctionnement du service.

Ce dispositif fait l'objet d'une convention entre les deux collectivités, qui arrive à échéance au 31 décembre 2023, il est donc proposé de la renouveler, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et jusqu'au 31 août 2024, avec actualisation des conditions financières au regard du coût réel du service en 2022.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la signature d'une convention entre la CABB et la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, afin de fixer le cadre financier et fonctionnel autorisant la fréquentation de l'ALSH Les Enfants de la Couze par les familles de la Communauté de Communes.
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer la convention et à prendre toute disposition pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 18/12/2023

Le Président,  
Dominique BOUSQUET  
Terrassonnais

Communauté de Communes  
58 Avenue Jean Jaurès  
24120 Terrasson-Lavilledieu  
05 53 50 96 10  
Haut Périgord Noir

Terrassonnais

Communauté de Communes  
58 Avenue Jean Jaurès  
24120 Terrasson-Lavilledieu  
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

**AR Prefecture**

024-200041150-20231214-DE2023120-DE  
Reçu le 18/12/2023